

# *IFRS 17*

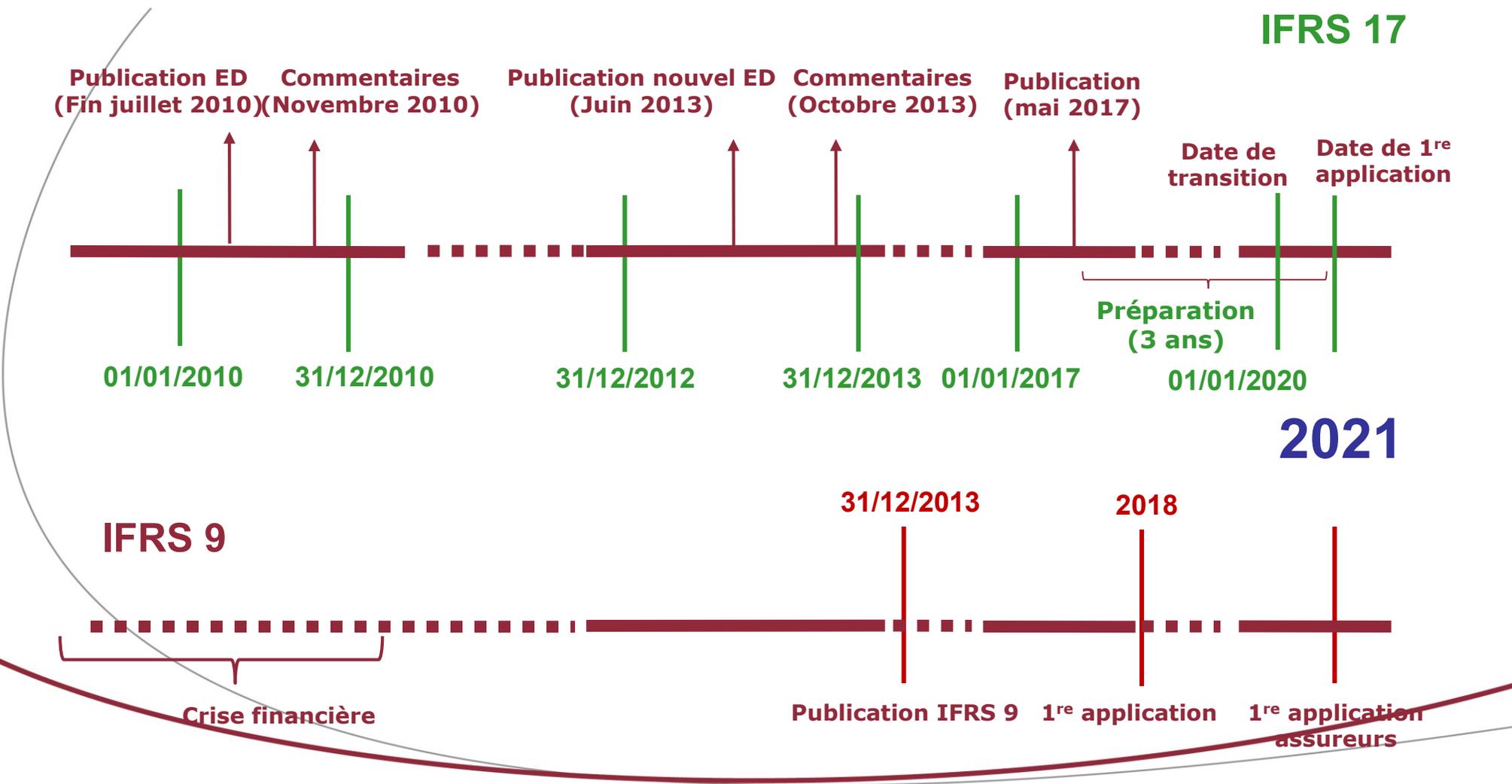
## *Grands principes et enjeux opérationnels*

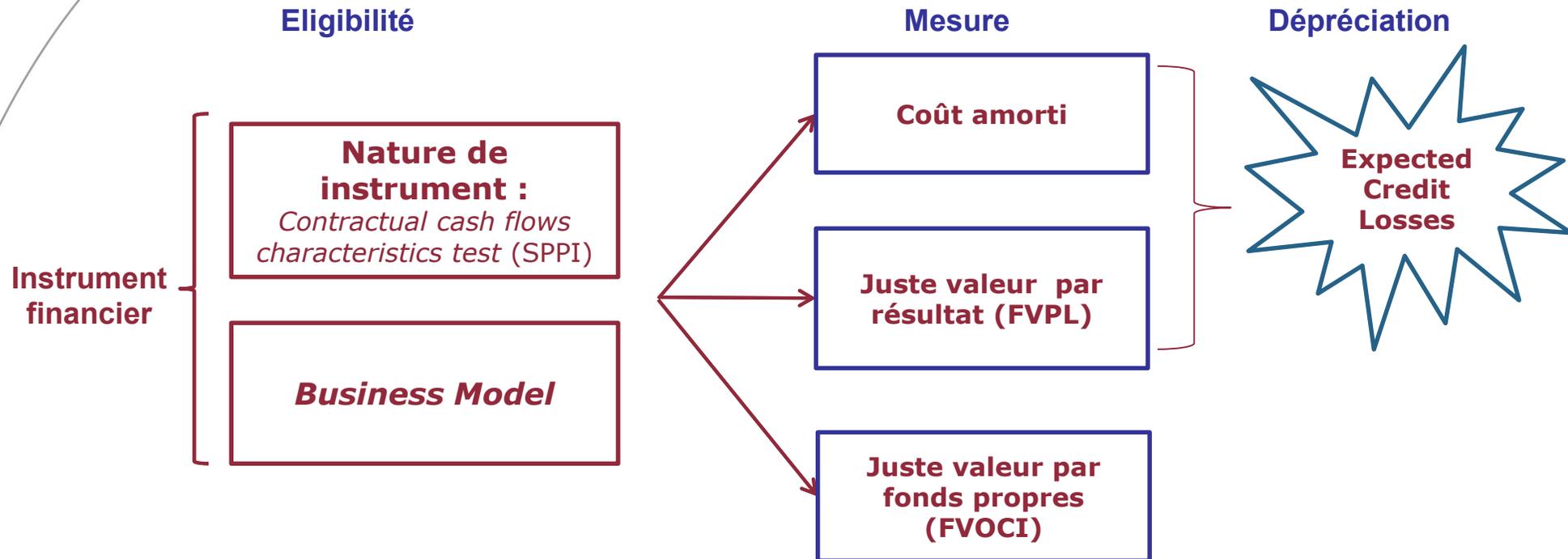
Paris, 19 octobre 2017

---

**Pierre Théron**  
*Commission comptabilité et communication financière*

Contexte d'élaboration et de mise en œuvre





- Première application en 2018
- Dispositions transitoires pour les assureurs : amendement à IFRS 4 (ajustement « top-up » au niveau européen / homologation en cours)

## Harmonisation

- IFRS 4 laissait la possibilité aux assureurs d'utiliser leurs normes comptables locales.
- IFRS 17 établira un nouveau standard à l'échelle internationale.

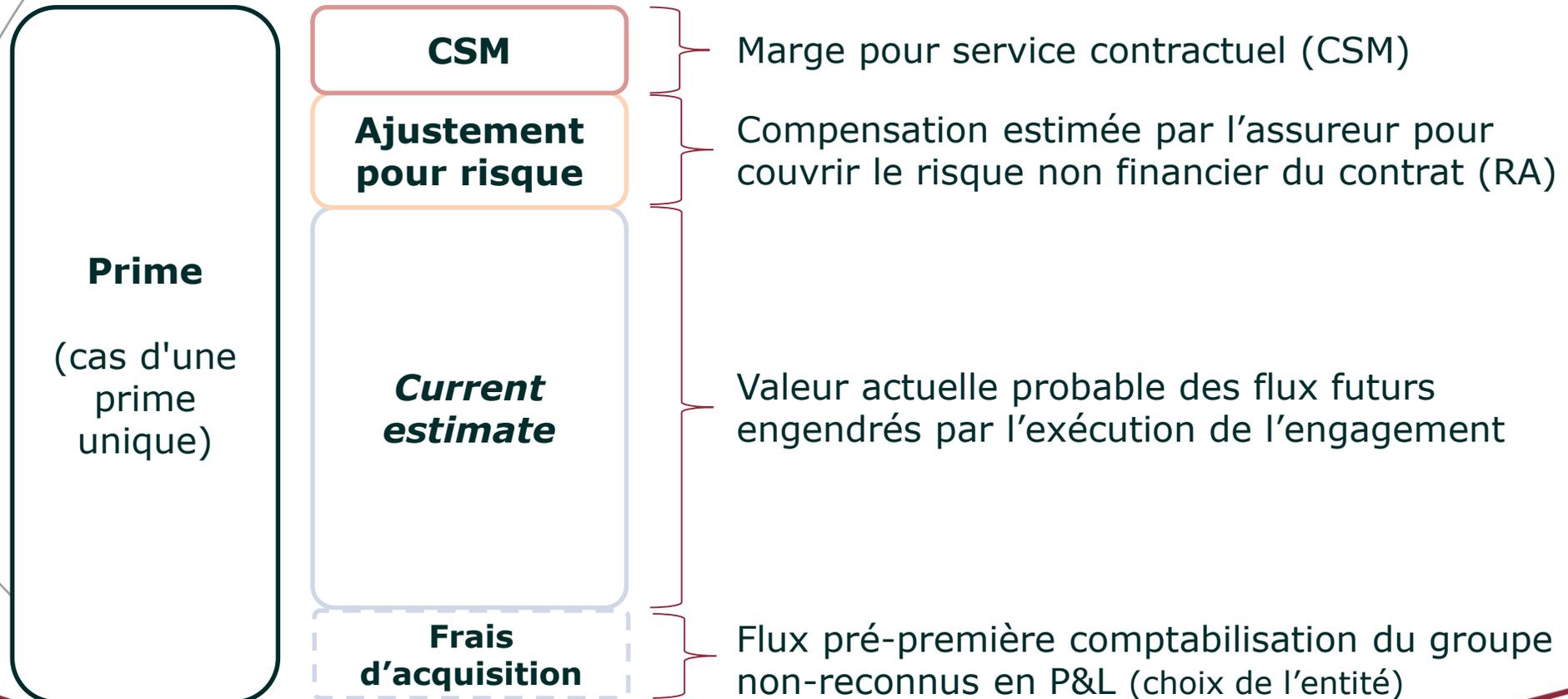
## Lisibilité

- IFRS 4 ne permettait pas d'isoler clairement le résultat des activités d'assurance d'un assureur
- IFRS 17 prescrit une présentation du résultat qui distinguera les sources de marges : résultat d'assurance versus résultat financier

## Comparabilité

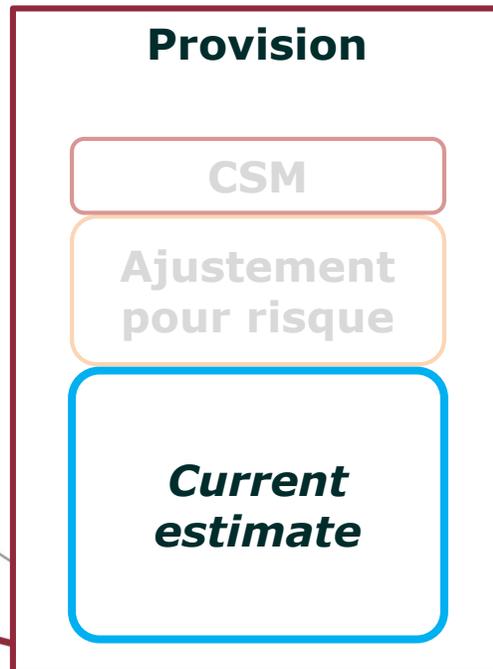
- Recherche de cohérence dans la représentation de la performance (*insurance revenue*) avec les autres activités économiques (IFRS 15 *Revenue recognition*)

## ***Les provisions techniques à la souscription du contrat***



## ***Valeur actuelle des décaissements futurs***

- Les flux de trésorerie futurs se calculent comme une espérance mathématique des scénarios envisageables actualisés.



- Palette des scénarios développée via l'information disponible pour l'entité.
- Mesures cohérentes avec les valeurs du marché et les perspectives de l'entité.
- Taux d'actualisation cohérent avec les prix du marché, l'échéance et la liquidité des flux considérés

Modèle général

Risk Adjustment for non financial risk

- L'ajustement pour risque reflète la compensation requise pour supporter l'incertitude des flux futurs de trésorerie provenant des risques non-financiers



Exemple illustratif

	Contrat 1		Contrat 2	
Scénario 1 (proba 50%)	+ 100		+ 60	
Scénario 2 (proba 50%)	+ 0		+ 40	
Espérance	+ 50		+ 50	
Risk Adjustment				

## Contractual service margin (CSM)

- Valeur du profit attendu au titre du service non-encore fourni. Elle sera allouée en résultat au fur et à mesure de la couverture effective du risque.
- La CSM est toujours positive ou nulle (pertes futures attendues en P&L)



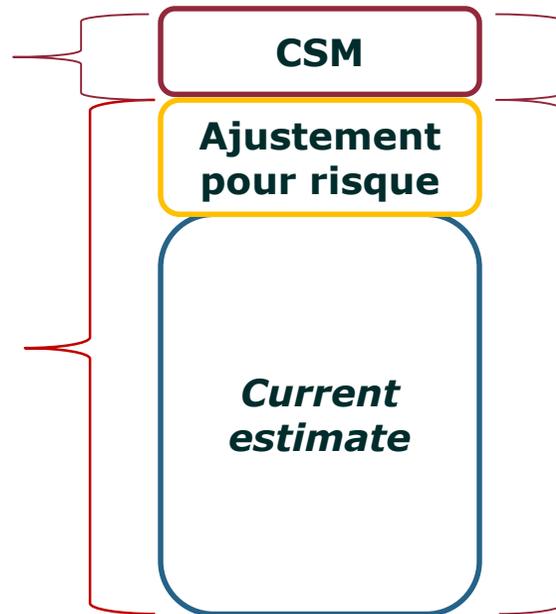
### Exemple illustratif

	Contrat
Prime reçue	120
<i>Current estimate</i>	- 80
<i>Risk Adjustment</i>	- 5
Frais d'acquisition	-15
<b>CSM</b>	<b>20</b>

## Modèle général

### Réévaluation des provisions à chaque arrêté

Profit non  
encore reconnu  
en résultat



Réévaluations ultérieures /  
Allocation en résultat au rythme  
de la couverture

*Fulfilment  
cash-flows*

Réévaluations ultérieures *current*

- Nécessité de distinguer les *fulfilment cash-flows* (BE+RA) entre périodes d'assurances passées et futures (cf. *infra*)

## Modèle général

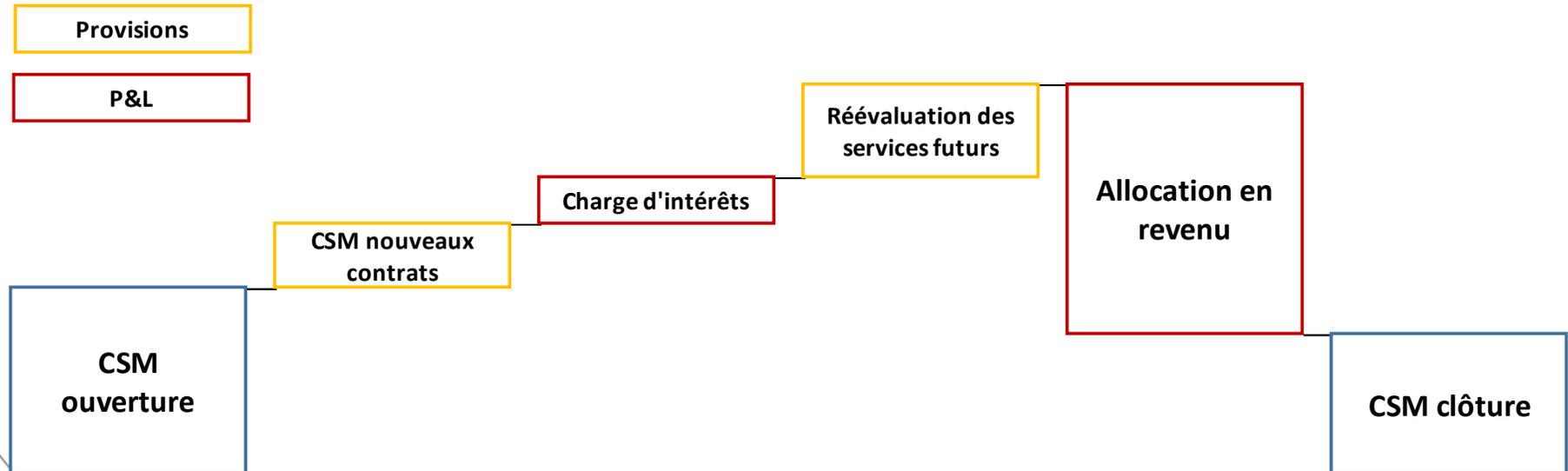
### Evolution de la CSM sur l'exercice

- Au niveau de **chaque groupe** de contrats (cf. infra) :

Légende

Provisions

P&L



- La CSM est allouée en résultat en proportion des services rendus sur la période.
- Méthode des *coverage units* : estimation de la quantité de services fournis et la durée/quantité de couverture restante.

# Le compte de résultat

## Une analyse de marge en lecture directe

A = i+ii+iii	(+) Produits d'assurance ( <i>insurance revenue</i> )
i	Prestations et frais attendus
ii	Relâchement de marge pour service contractuel
iii	Variations d'ajustement pour risque
B	(-) Prestations et frais
C	(-) Frais directement attribuables aux contrats
A+B+C	<i>Résultat de souscription</i>
D	(-) Autres frais (non directement attribuables aux contrats)
<b>E=A+B+C+D</b>	<b>Résultat opérationnel</b>
F	(+) produit des investissements
G	(-) charges d'intérêts
<b>H=F+G</b>	<b>Résultat des investissements</b>
<b>I=E+H</b>	<b>Résultat</b>

- \\ Comparaison attendu vs survenu
- \\ Identification en annexe du profit attendu au titre des nouvelles souscriptions de la période
- \\ CSM + RA = valeur attendue du profit, au titre des affaires en cours, restant à reconnaître en résultat
- \\ Les « primes » reçues au titre des composantes d'investissement sont exclues de l'*Insurance Revenue*

## Niveau d'agrégation : portefeuille x cohorte x groupe

**CSM**

**Ajustement  
pour risque**

**Current  
estimate**

### Groupe

- \\ Au moins un groupe par période de 12 mois de souscription (cohorte)
- \\ Classification de chaque cohorte en trois groupes en fonction de la profitabilité espérée à la souscription :
  - contrats onéreux (CSM = 0)
  - contrats qui n'ont pas de possibilité significative de devenir onéreux subséquemment (CSM >> 0)
  - autres contrats a priori profitables (CSM > 0)

**=> Néanmoins possibilité d'intégrer dans un même groupe des contrats à profitabilité différente résultant de contraintes légales ou réglementaires.**

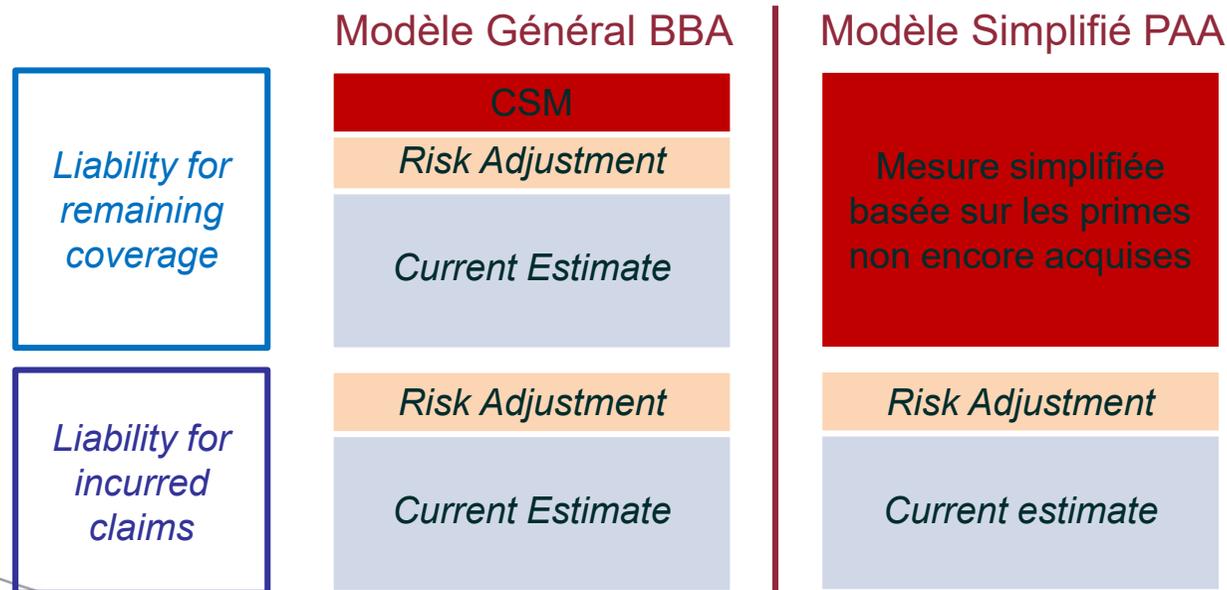
### Portefeuille avec :

- \\ Segmentation par période de couverture
- \\ Allocation des bénéfices de diversification (RA) entre portefeuilles

**=> Prédominance opérationnelle de la notion de groupe sauf si justification de la capacité d'allouer les réévaluations d'hypothèses de manière cohérentes entre les différents groupes d'un portefeuille !**

## La Premium Allocation Approach (PAA)

- La *Premium Allocation Approach* est une simplification du modèle général (BBA). Un contrat y est éligible si :
  - **la durée de couverture du contrat est inférieure à 1 an ;**
  - ou**
  - **la PAA donne une approximation raisonnable du modèle général,** en terme de provision pour la couverture restant à fournir.



## *Adaptation du modèle général aux contrats participatifs*

### ***Différences par rapport au modèle général***

#### **\\ Périmètre : les contrats participatifs direct**

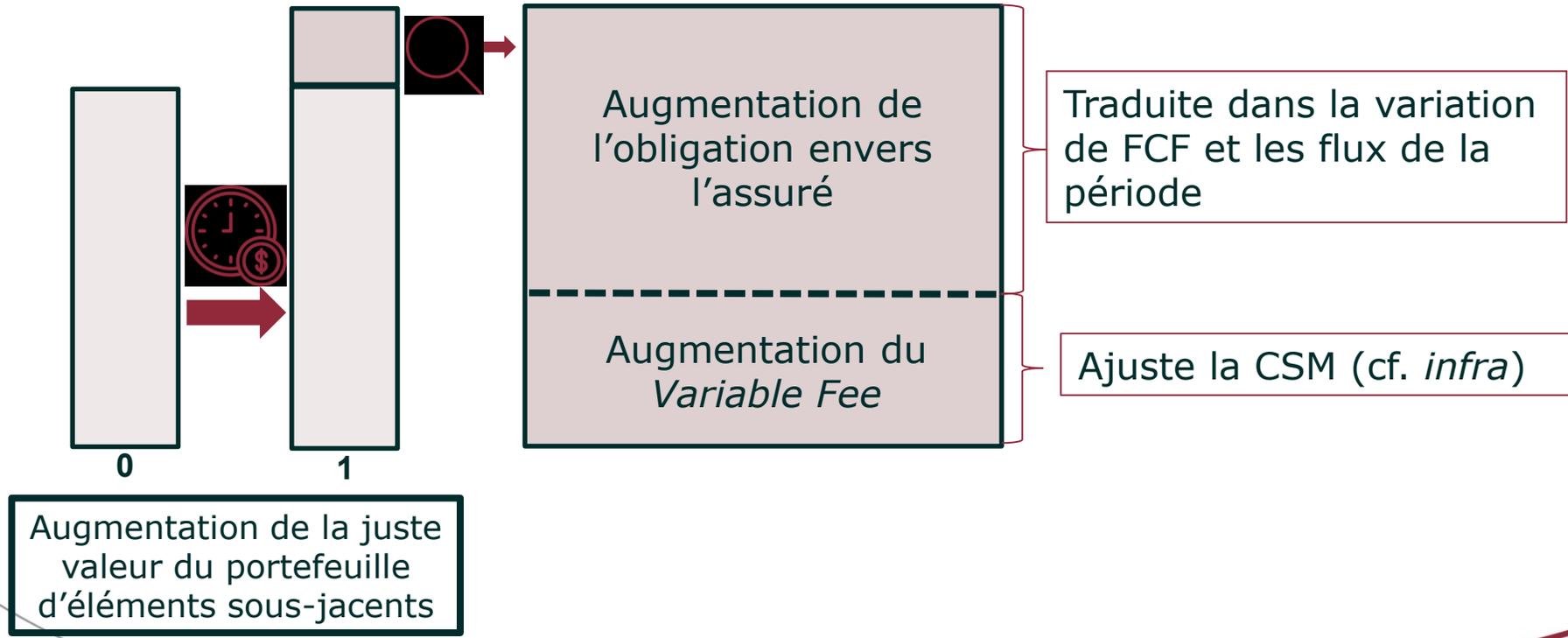
- ❑ Les termes du contrat spécifient que l'assuré participe à une partie d'un ensemble clairement identifié d'éléments sous-jacents ;
- ❑ L'entité s'attend à payer à l'assuré une part substantielle du rendement économique (juste valeur) des éléments sous-jacents ;
- ❑ L'entité s'attend à ce qu'une proportion substantielle des montants à payer à l'assuré varie avec les changements de juste valeur des éléments sous-jacents.

#### **\\ Idée générale du modèle comptable VFA**

- ❑ L'assureur intervient en tant que gestionnaire de l'épargne des assurés
- ❑ Il réévalue à chaque arrêté la part des investissements sous-jacents qu'il attend conserver : cette réévaluation ajuste la CSM.

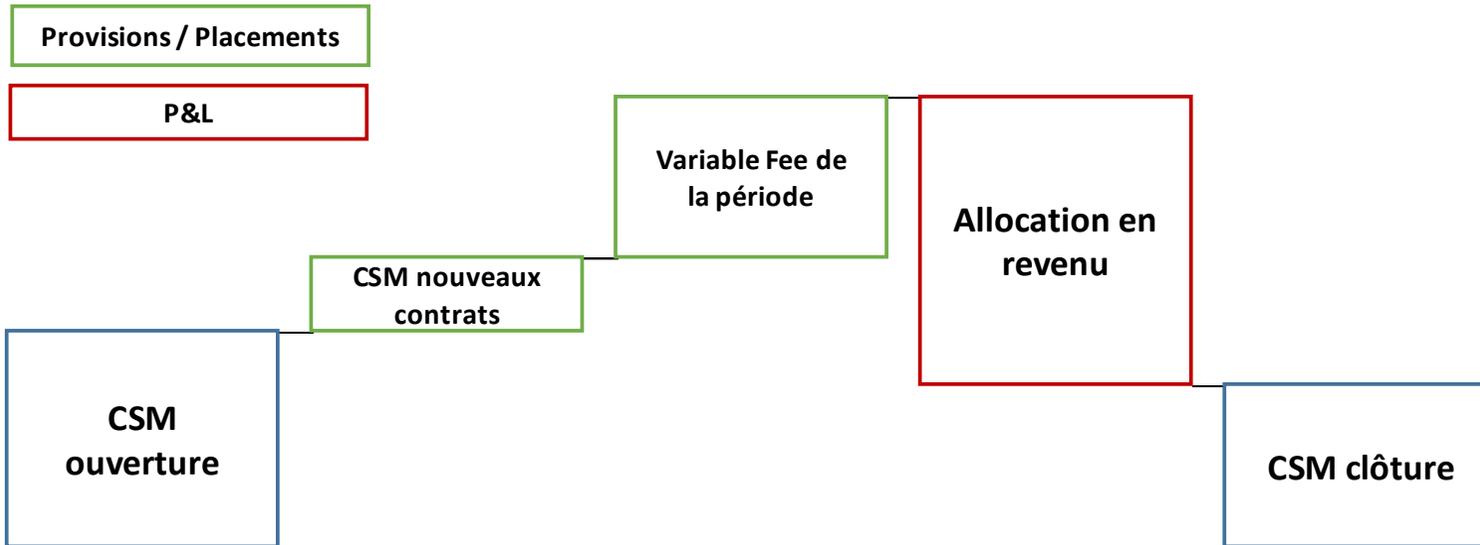
# Variable Fee Approach

## Augmentation de valeur des placements et ajustement de CSM



## Evolution de la CSM sur l'exercice (VFA)

Légende

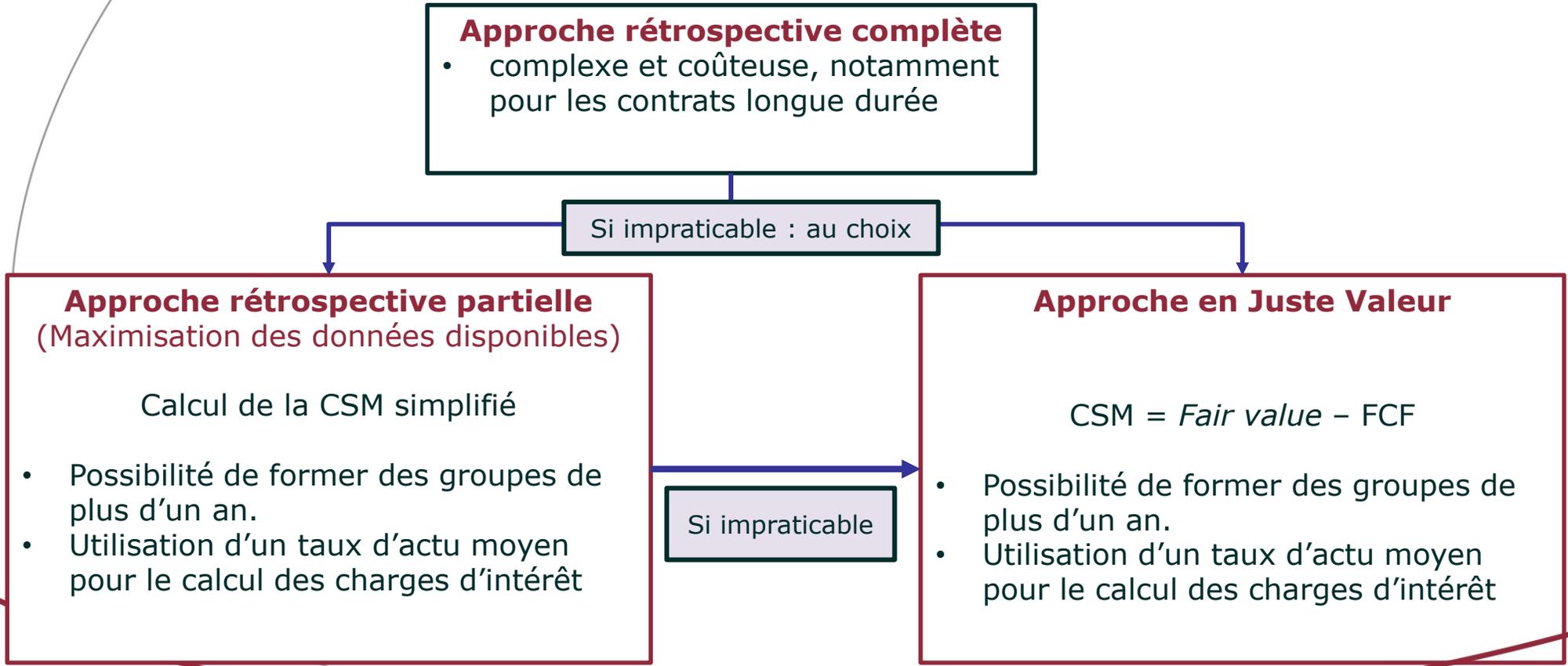


Pour les contrats d'investissement, l'allocation de CSM en revenu est effectuée :

- sur la durée du groupe de contrats,
- au rythme qui reflète le mieux le transfert des services d'investissement.

# Transition

## Plusieurs approches envisageables



# Des impacts opérationnels majeurs

